

Réforme de Pajemploi : un bug informatique qui coûte cher

Plusieurs milliers de familles sur le carreau

Communiqué de presse, 2 novembre 2019 : Depuis le 25 mai 2019, le complément de libre choix de mode de garde (Cmg) n'est plus versé par la CAF mais directement par Pajemploi, un service de l'URSSAF censé simplifier la vie des parents-employeurs. Chaque mois, les parents employant un.e assistant.e maternel.le ou une garde à domicile déclarent sur ce site le salaire et le nombre d'heures et de jours travaillés. De cette déclaration découlent l'édition d'un bulletin de salaire, le versement du Cmg (de 88,68 euros à 468,82 euros par mois) et le calcul des cotisations sociales.

Or depuis la réforme, de nombreux dysfonctionnements voient le jour : **non-versement de Cmg depuis bientôt six mois pour certaines familles et prélèvement de cotisations sociales indues**. Les situations sont variées : dans beaucoup de cas l'enfant n'apparaît plus sur le dossier Pajemploi, parfois le Cmg est versé pour l'assistant.e maternel.le mais pas pour la garde à domicile, certains parents se voient réclamer le versement des cotisations sociales normalement prises en charge par la CAF. Dans tous les cas, un imbroglio administratif ingérable et des dettes qui s'accumulent. Depuis la réforme lancée en mai, cela peut représenter **plusieurs milliers d'euros** pour certains foyers (Cmg non perçus + cotisations sociales réclamées). La situation toucherait **plus de 10.000 familles** avec des conséquences financières difficiles : dépassement de découvert voire interdit bancaire, assistant.e.s maternel.le.s non déclarées, voire licencié.e.s.

Depuis la semaine dernière, de nombreuses situations se régularisent. Pajemploi a-t-il enfin mis les moyens pour permettre à cette réforme de bien se passer ? Des mois de galère se terminent pour certaines familles même si certaines anomalies persistent, notamment pour **les familles cumulant deux modes de garde : assistant.e maternel.le et garde à domicile en emploi direct**. Ces familles voient leur Cmg amputé d'environ 140 euros par mois depuis six mois et pour eux toujours pas de solution.

CONTACT : Collectif Familles en lutte
famillesenlutte@gmail.com

Une réforme mal préparée ou anticipée ? Ce n'est pas aux familles d'en payer le prix !

Les familles dénoncent le manque de communication claire et précise de Pajemploi sur le sujet, le manque de retour à nos nombreux appels et relances, le manque de considération aux situations très difficiles rencontrées par certaines familles.

Nous sommes aujourd'hui soulagés de voir que la situation se débloque pour de nombreuses familles, néanmoins, nous restons vigilants. De nouvelles réformes sont annoncées pour le mois de janvier avec le service Pajemploi +, le prélèvement des impôts à la source, etc.

Allons-nous connaître à nouveau un bug informatique pénalisant pendant plusieurs mois ?

Qu'en est-il pour les familles cumulant deux modes de garde ?

CONTACT :
Collectif Familles en lutte
famillesenlutte@gmail.com

Si vous êtes concernés, si vous voulez plus d'informations, si vous voulez écrire des articles, réaliser des reportages contactez-nous !

TEMOIGNAGES

« Ce mois ci je me suis retrouvée à -1600€ sur mon compte en banque... Je sais même pas comment je vais faire ce mois-ci. Et moi je suis seule avec ma fille donc le père ne m'aide en rien financièrement. » Kelly, Nemours

« J'ai repris le travail à 80%, j'ai touché 1.380€ de salaire et j'ai donné 1.310 € de salaire à la nounou. Je ne perçois pas de Cmg (environ 6.00 euros) et on me réclame 960€ de cotisations sociales, autant que je reste chez moi.», Deborah, Parempuyre

« Mon dossier Pajemploi ne se met pas à jour. Il n'y a ni ma nounou ni mon enfant qui apparaissent donc je ne peux pas faire de déclaration. Je fais donc des bulletins sur Excel pour ma nounou et lui paye son net mais je ne peux pas déclarer sur pajemploi donc j'ai pas mon cmg ! Financièrement, c'est très dur et heureusement que je ne déclare pas car je n'ai pas les cotisations à payer ! Mais je suis dans l'illégalité totale ! » Cecilia, Grasse

« Les dettes s'accumulaient. Le banquier menaçait vu l'état de mon compte. J'ai pris la décision fin août de ne pas renouveler mon contrat de travail afin de garder le petit et de licencier la nounou. Les deux organismes nous devaient en tout 2.800€. » Gwen, Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne)

« Je reste actuellement au chômage tant que la situation n'est pas réglée, ce qui me fait moins de frais de garde. » Delphine

« Je suis à deux doigts de licencier ma nounou et abandonner ma formation » Aly

CONTACT :
Collectif Familles en lutte
famillesenlutte@gmail.com

REVUE DE PRESSE

Article du Parisien, 24/05/19, explication de la réforme.

<http://www.leparisien.fr/economie/declarer-sa-nounou-ou-son-assistante-maternelle-pajemploi-devient-plus-simple-24-05-2019-8079234.php>

Quelques articles de presse parus en juillet et août

Articles de Marianne sur le bug

<https://www.marianne.net/societe/garde-d-enfant-le-bug-de-pajemploi-est-regle-les-familles-remboursees-par-les-caf>

<https://www.marianne.net/societe/garde-d-enfants-le-bug-de-pajemploi-persiste-l-organisme-reconnait-un-message-trop-optimiste>

Ouest-France

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/mayenne/en-mayenne-je-ne-peux-plus-payer-mon-assistance-maternelle-6441040>

La Voix du Nord

<https://www.lavoixdunord.fr/611530/article/2019-07-10/gros-bug-aux-urssaf-les-parents-d-enfants-gardes-en-galere-pour-toucher-les>

SITE SPECIALISE ASS MAT.FR

<https://www.lassmat.fr/actualites/nouvelles-professionnelles/dysfonctionnement-de-pajemploi-10-000-parents-employeurs-en>

<https://www.lassmat.fr/actualites/nouvelles-professionnelles/pajemploi-une-communication-massive-malgre-des-bugs>

<https://www.lassmat.fr/actualites/nouvelles-professionnelles/bug-de-pajemploi-une-situation-toujours-preoccupante-pour>

SITE DE LA CAF : montant du Cmg, plafond de revenus, etc

<http://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance/le-complement-de-libre-choix-du-mode-de-garde>

Pétition en ligne de syndicats d'assistantes maternelles :

https://www.change.org/p/agn%C3%A8s-buzyn-ministre-des-solidarit%C3%A9s-et-de-la-sant%C3%A9-lutter-contre-les-dysfonctionnements-de-pajemploi?fbclid=IwAR2PaFp5avTTYxh_mJlzyvFtVvTKWuuqGLgOhTGi1_PMK_9KBw4INDxyiS8

<https://www.change.org/p/la-ministre-des-affaires-sociales-des-solidarit%C3%A9s-et-de-la-sant%C3%A9-les-assistantes-maternelles-d%C3%A9noncent-les-dysfonctionnements-de-pajemploi-urssaf-2f9f3f0c-a618-438a-a708-f13fac8ef3c8?fbclid=IwAR1hy-QCDtJm0phomdykzyTHoI7S6gofbHAurHDEuR4oX3p5BzzPZngXEXM>